

## **P.15**

### **L' ETAT, LE MAITRE ET L' ELEVE EN PHARMACIE DURANT LA SECONDE MOITIE DU XIXE SIECLE**

Carata A., Tăerel A-E., Soporean M.

Société Roumaine de l'Histoire de la Pharmacie, 6 Rue Traian Vuia 020956 Bucarest, Roumanie

Ce travail est consacré à un manuscrit, conservé dans la Bibliothèque des Manuscrits de l'Académie Roumaine, qui a trait aux problèmes des pharmaciens roumains, ainsi qu' aux devoirs des institutions d'État vis-à-vis de la profession pharmaceutique.

Il s'agit de Manuscrit No. 4706 de l'an 1868, il comporte 26 feuilles, 35 x 21,5 cm. Et a été donné à l'Académie le 25 Novembre 1921 par le renommé historien Nicolae Iorga (1871-1940).

Les premières deux pages sont écrites en lettres cyrilliques, les 9 pages suivantes en lettres latines et les dernières pages (les feuilles 6-21) en caractères cyrilliques.

Dans le manuscrit, on précise trois problèmes principaux de l'État:

- l'éducation dans le domaine des sciences pharmaceutiques,
- régler les relations entre les institutions et les bénéficiaires de l'éducation,
- régler le contrôle de l'activité pharmaceutique.

La place de la Pharmacie au sein des institutions sanitaires est précisée, ainsi que la mission de l'État et celle de l'École de Médecine et de Pharmacie, en ce qui concerne la qualité de l'enseignement pharmaceutique.

Les auteurs présentent le contexte social et politique, et comment l'État a répondu aux problèmes des pharmaciens jusqu'à la fin du XIXe siècle, par la loi sanitaire et par des Règlements, relatifs à la pratique pharmaceutique sur le territoire roumain.